

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

PARC NATIONAL DE LA
GUADELOUPE,

Secrétariat général
Service des Ressources Humaines

FICHE DE POSTE 2021

Intitulé du poste : **CHEF DE POLE ADJOINT**

Catégorie	Cotation (RIFSEEP)	Correspondance RIME
B	Groupe 1	Technicien de l'environnement

Vacance poste et motif recrutement

Vacance de poste suite départ

Fonction du n+1

Chef de pôle

Statut

Fonctionnaire technique catégorie B

Localisation

Pôle Marin

Résidence Administrative

BAIE-MAHAULT

Missions (raison d'être du poste) :

Le chef de pôle et son adjoint conçoivent et définissent ensemble la stratégie du Pôle Marin en cohérence avec la démarche H2020 et le contrat d'objectifs et de performance de l'établissement.

Les actions du pôle sont à l'interface entre un territoire composé des coeurs marins, de l'AMA et de l'AA et des acteurs institutionnels (communes, EPCI, Etat, ODE) ou des partenaires socio-économiques (Cluster, CRPMEM, usagers).

Les principales missions se situent à 2 niveaux : 1 premier niveau « politique-relationnel- stratégique » et un deuxième niveau opérationnel.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le parc national couvre aujourd'hui des espaces protégés parmi les milieux les plus riches et les plus emblématiques de la Guadeloupe. Son pôle Marin vise à améliorer la connaissance des milieux marins et littoraux, les valoriser et les protéger. Les principales activités du pôle permettent d'assurer la mise en œuvre de la charte de territoire en lien avec les acteurs et les usagers du milieu marin ou côtier sur un périmètre qui s'étend de Bouillante à Anse-Bertrand (coté mer des Caraïbes).

Activités principales du poste

Le chef adjoint :

- seconde le chef de pôle et assure son intérim en cas d'absence
- participe à la gestion d'équipe et à la programmation des activités du pôle
- met en œuvre le COP 2019-2023 du PNG.
- met en œuvre la stratégie police, coordonne les actions de surveillance du territoire et de police de l'environnement du PM en relation avec le référent police du PNG
- participe à la mise en œuvre de la charte de territoire du Parc dans les communes du pôle
- assure le suivi des opérations d'équipement et d'entretien du balisage des coeurs et des mouillages du PNG
- assure le suivi et l'instruction des avis et des AOT avec les partenaires.

Le chef adjoint supervise avec le référent plongée professionnelle la pratique de la plongée au PNG.

Le chef adjoint est l'interlocuteur privilégié de l'Office de L'Eau pour toutes les actions du PNG en faveur du maintien de la bonne qualité des eaux et des milieux.

Le chef adjoint est l'interlocuteur privilégié de l'ONF et du Conservatoire du Littoral pour toutes les actions du PNG en faveur de la bonne gestion des espaces naturels.

Conditions d'exercice du service :

L'agent est amené à exercer en mer et en milieu hyperbare et dans la partie terrestre du PNG.
 Le travail du week-end, des jours fériés et chômés statutairement prévu sera inscrit au planning mensuel.
 L'agent dispose des moyens informatiques, matériels et techniques nécessaires à sa mission.
 Pour l'exercice de ses missions, l'agent doit être vacciné contre la leptospirose. A défaut, l'agent devra transmettre une décharge à l'administration. Il doit être titulaire du **permis B** et du **permis bateau**
 Un examen psychotechnique permettra de déceler les inaptitudes éventuelles à exercer des missions de police et à porter une arme.

Compétences nécessaires et/ou à développer : N D

Compétences nécessaires et/ou à développer :	N	D
Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none"> ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Commissionnement pêche maritime Maîtrise du code de l'environnement et des procédures, Connaissance du milieu marin et des pratiques de pêche ■ Plongeur scaphandrier classe 1 ou 2 ■ Compétences managériales ■ Maîtrise des procédures de la commande publique ■ Conduite de projets ■ Gestion des conflits ■ Premiers secours ■ Expérience en matière de pédagogie, d'animation territoriale et de travail avec les acteurs du territoires, et notamment les élus ■ Connaissance générale en matière environnementale et de gestion des espaces naturels ■ Expérience ou connaissances en matière de police de l'environnement ■ Port de l'arme (examen psychotechnique) ■ Titulaire du diplôme de natation reconnu par le ministre chargé de la jeunesse et des sports et attestant que le candidat est apte à parcourir au moins 50m à la nage
Compétences transversales	<ul style="list-style-type: none"> ■ ■ ■ ■ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise de conduite de projets ■ Techniques et outils de communication et de médiation ■ Compétences en matière de gestion administrative ■ Maîtrise des outils de bureautique classiques (Open Office)
Compétences relationnelles	<ul style="list-style-type: none"> ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aptitude au travail en équipe ■ Sens de l'observation ■ Aptitudes à la négociation ■ Aptitudes au management ■ Disponibilité ■ Ouverture d'esprit à la culture et aux usages locaux et aux codes sociaux ■ Aisance rédactionnelle

* **N** : Compétences nécessaires

* **D** : Compétences à développer



Parc national de la Guadeloupe

Montéran • 97120 Saint-Claude

Tél. +590 590 41 55 55 • Fax +590 590 41 55 56

www.guadeloupe-parcnational.fr • contact@guadeloupe-parcnational.fr